

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2012/03/27-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 mars 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

***Vu** le Code de l'Education, et notamment son article 713-1,*

***Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

***Vu** l'avis favorable du Comité Technique en date du 13 mars 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,*

DÉCIDE :

OBJET : Création d'une nouvelle composante
« Polytech Marseille »

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la fusion de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Marseille (EPUM) « Polytech Marseille » et de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Luminy (ESIL).

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve la création de l'EPUM de l'Université d'Aix-Marseille « Polytech Marseille ».

Cette délibération est adoptée par 23 voix pour et 6 abstentions.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 27 mars 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

